



APPEL A CANDIDATURE

Réf. N° : 237-2020/ERER

Dossier suivi par :

Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales

commissionelectorale@occitaniebasketball.org

Toulouse, le 03 février 2020.

Objet : Appel à candidature au poste de membre du Comité Directeur Régional.

Mesdames Les Présidentes, Messieurs Les Présidents des associations sportives,
Mesdames, Messieurs,

En cette fin de saison sportive, la Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball doit renouveler ses membres du Comité Directeur Régional pour le mandat 2020/2024, lors de l'**Assemblée Générale Ordinaire Elective du samedi 27 juin 2020** au **Centre des Congrès Le Dôme**, 18 rue des trois couronnes, 11000 **CARCASSONNE**.

Aussi, conformément aux Statuts et au Règlement Intérieur, les candidats au Comité Directeur doivent transmettre leur candidature par **lettre recommandée avec accusé de réception avant le 31 mars 2020** (cachet de la Poste faisant foi) sur la fiche « acte de candidature » au siège de la Ligue :

Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball

Elections 2020

Maison du Basket – 36 avenue de l'Hers

B.P.65105

31504 TOULOUSE cedex 5

Les candidats au Comité Directeur doivent être âgés de 16 ans au moins, jouissant de leurs droits civiques et licenciés depuis au moins six mois à la date de l'élection au sein d'un des départements de la Région Occitanie.

Sont incompatibles avec les fonctions de membre du Comité Directeur :

- la fonction de Conseiller Technique Sportif,
- toute appartenance au personnel salarié de la structure.

.../...

Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball

Siège
36 avenue de l'Hers
31504 Cedex 5 Toulouse
05 62 71 69 59

Antenne
Chemin des jardins de Maguelone
34970 Maurin
04 67 47 50 40

www.occitaniebasketball.org

Ne peuvent être élues au Comité Directeur :

- les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales,
- les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée par une juridiction française, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales,
- les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps dans les conditions prévues par le règlement disciplinaire.

Pour être recevable, la candidature doit mentionner l'identité du candidat, le nom de l'association sportive auquel il est affilié, le numéro de sa licence et le comité départemental de rattachement. Les licenciés souhaitant postuler en tant que médecin doivent faire état de cette qualité dans leur déclaration de candidature.

La Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorale validée par le Comité Directeur du 23 novembre 2019 procèdera à la vérification de la recevabilité des candidatures.

Vous trouverez en pièce jointe la fiche « acte de candidature » qui est aussi disponible sur le site Internet de la Ligue et sous eFFBB. Vous pouvez consulter les Statuts et le Règlement Intérieur en vigueur sous eFFBB et sous le site Internet de la Ligue.

Nous vous prions de croire, Mesdames Les Présidentes, Messieurs Les Présidents des associations sportives, Mesdames, Messieurs, en l'expression de nos meilleurs sentiments.



Eric RODRIGUEZ
Directeur Territorial
Président de la Commission Régionale de
Surveillance des Opérations Electorales

Copies :

- Secrétariat
- Membres du Comité Directeur Régional
- Secrétariats des comités